

Image not found or type unknown



Mariage française et sans papier

Par **batch**, le **03/12/2011** à **02:35**

Bonjour,rnrnJe vis avec ma fiancé depuis 2 ans et on voudrait se marier à la mairie. Le problème est que je suis en situation irrégulière et je suis rentré avec un visa shengen, je suis passé par l'Espagne.rnrnQuelles sont les démarches à faire et s'il y a des risques que la mairie refuse le mariage ?rnrnMerci pour votre réponse.

Par **fatymos**, le **04/12/2011** à **23:15**

bonsoir,rnrnle mieux est de se renseigné à la mairie après le mariage retourné au pays pour demandé un visas long séjour conjoint de français et essayé de réunir des preuves de vie commune logement au deux noms,facture EDF.....rnrnbon courage